



# Communication sur le développement du Futsal

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Nous avons fait du développement du Futsal une des priorités de notre projet. Une nouvelle commission Futsal a été réunie autour de Djamel HAROUN, afin de mener un ambitieux programme de développement. Ce développement se fait comme vous l'avez souhaité, lors de nos réunions, par la mise en place de compétitions plus structurées et un arbitrage de qualité.

Nous avons, d'ores et déjà, décidé de désigner 2 arbitres (au lieu d'1) pour les matchs de D1, notre niveau supérieur de district. Cela occasionnera pour les clubs Futsal une augmentation des frais d'arbitrage pour chaque match senior du club mais, afin de limiter cette augmentation, le District des Flandres prendra en charge (pour la présente saison) le dépassement des frais d'arbitrage au-delà d'un seuil de 55€, soit une augmentation de 15€ par match, tout en bénéficiant d'1 arbitre supplémentaire. Auparavant, les frais se montaient à 40€/match pour 1 arbitre. Nul besoin d'insister sur l'avantage de bénéficier de 2 arbitres plutôt que d'un seul.

De plus, cela permettra aux joueurs de l'équipe qui montera la saison suivante en Ligue de s'habituer à cette mesure, puisque les matches de Ligue sont arbitrés par 2 arbitres.

## **ATTENTION !**

Cette prise en charge sera automatiquement supprimée en cas d'indiscipline de votre équipe lors d'une rencontre. Les frais d'arbitrage pour les 2 arbitres seront alors à la charge totale de votre club pour le reste de la saison.

Le District soutient, grâce à cette mesure, l'ensemble des clubs FUTSAL afin que ces derniers puissent évoluer dans un climat plus serein et se développer dans le respect des valeurs sportives.

Cédric BETTREMIEUX  
Président du District des Flandres de Football